Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2072-S
DÉCLARATION RELATIVE AUX REVENUS PERÇUS AU COURS DE L'ANNÉE
2014

Formulaire obligatoire
Article 46 C de l'annexe III
au Code général des impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DÉCLARATION DES SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES NON SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Jours et heures de réception du service : Horaires d'ouverture sur impots.gouv.fr, rubrique "Nous contacter"

Adresse du service où il convient de renvoyer un exemplaire préidentifié de la présente déclaration :
S.I.E AUTEUIL 16E*
12 RUE GEORGE SAND
75796 PARIS

Identification du destinataire :
MICHEL THOMAS S.C.I.
67 BOULEVARD EXELMANS
75016 PARIS 16 ieme

Adresse du déclarant si elle est différente du destinataire :

SIE	N° de dossier	Clé	Régime	Code, service
7570301	323973	83		651

N° SIRET : 37879899500031

Rayer les indications ne correspondant plus à la situation exacte de la société (dénomination – activité – adresse – n° SIRET ...) et signaler les changements intervenus ci-contre

Si vous êtes dans l'un des cas cités au deuxième paragraphe du cadre « Déclaration à souscrire » de la notice, vous devez remplir une déclaration n°2072-C disponible sur le site *www.impots.gouv.fr*
Vous devez impérativement remplir autant d'annexes 1 que vous avez d'immeubles, et autant d'annexes 2 que vous avez d'associés.
VOUS POUVEZ ÉGALEMENT TÉLÉ-DÉCLARER CE FORMULAIRE EN UTILISANT LA PROCÉDURE EDI-TDFC.
POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LA TÉLÉDÉCLARATION, VOUS POUVEZ CONSULTER LE PORTAIL FISCAL *WWW.IMPOTS.GOUV.FR*, RUBRIQUE « PROFESSIONNELS ».

Cette déclaration est à adresser au plus tard le deuxième jour ouvré qui suit le 1er mai, soit le 5 mai 2015, en un exemplaire au service des impôts des entreprises (SIE) du lieu du principal établissement de la société (c'est-à-dire le lieu de direction effective de la société) ou, le cas échéant à la Direction des grandes entreprises (DGE).

Nombre d'annexes :
2072-S-AN 1 : 1 — 2072-S-AN 2 : 4 — 2072-AN 3 : ☐ — 2072-AN 4 : ☐ — 2072-AN 5 : ☐ — 2072-AN 6 : ☐

Résultat net à répartir entre les associés :			
Revenus bruts *(Somme des lignes : 5+20-21+22 de l'ensemble des 2072-S-AN1 et 2072-S-AN1-SD)*	642 104	Paiements sur travaux *(total des lignes 9+10 de l'ensemble des 2072-S-AN1 et 2072-S-AN1-SD)*	1 264
Frais et charges *autres qu'intérêts d'emprunts (total des lignes 16 de l'ensemble des 2072-S-AN1 et 2072-S-AN1-SD)*	76 059	Intérêts d'emprunts *(total des lignes 18 de l'ensemble des 2072-S-AN1 et 2072-S-AN1-SD)*	
Revenu net (+) ou déficit net (-) *(total des lignes 23 de l'ensemble des 2072-S-AN1 et 2072-S-AN1-SD)*		566 045	

Date et signature :	Téléphone :	Courrier électronique :
11/03/2015 M THIBAULT THOMAS	0467263191	thibault.thomas34@neuf.fr

SAGE Experts-comptables janvier 2015

I - Renseignements concernant la société ayant l'obligation de souscrire la déclaration N° 2072-S

SOC1	Dénomination de la société	MICHEL THOMAS S.C.I.		
SOC2	Adresse de la société	67 BOULEVARD EXELMANS 75016 PARIS 16 ieme		
SOC3	Adresse du siège social au 1er janvier 2014	67 BOULEVARD EXELMANS		
SOC4	Adresse du siège social en cas de changement au cours de l'année 2014			
SOC5	Date de clôture de l'exercice	31/12/2014		
SOC6	Nom du gérant	THIBAULT THOMAS		
SOC7	Adresse du gérant	9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN 34410 SERIGNAN		
SOC8	N° de téléphone du gérant			
SOC9	Nom du comptable	DGL EXPERTS CONSEILS		
SOC10	Adresse du comptable	2 RUE RENE GOMEZ 34500 BEZIERS		
SOC11	N° de téléphone du comptable	0467092727		
SOC12	Nom du conseil			
SOC13	Adresse du conseil			
SOC14	N° de téléphone du conseil			
SOC15	Nom de l'administrateur de biens			
SOC16	Adresse de l'administrateur de biens			
SOC17	N° de téléphone de l'administrateur de biens			
SOC18	Nombre d'associés	4		
SOC19	Nombre total de parts dans la société au 1er janvier 2014	1500,00		
SOC23	Montant nominal des parts au 1er janvier 2014	5		
SOC20	Augmentation du nombre de parts au cours de l'année 2014	OUI : ☐	NON : ☒	Nombre de parts en plus :
SOC21	Diminution du nombre de parts au cours de l'année 2014	OUI : ☐	NON : ☒	Nombre de parts en moins :
SOC22	Nombre total de parts dans la société au 31 décembre 2014	1500,00		
SOC24	Montant nominal des parts au 31 décembre 2014	5		

II - Renseignements relatifs aux produits perçus par la société immobilière autres que les revenus des immeubles

AR1	Montant global des **produits financiers** réalisés par la société immobilière en €	2 898
AR2	Montant global des **produits exceptionnels** (plus-values de cession)(1) réalisés par la société immobilière en €	

(1) Les plus-values de cession sont les plus-values réalisées par la société immobilière lors de la vente de biens mobiliers ou immobiliers qu'elle détient.

SAGE Experts-comptables janvier 2015

Facilitez-vous l'impôt et faites vos démarches sur internet avec le site www.impots.gouv.fr

III – Liste des immeubles détenus par la société immobilière

	Adresse des immeubles détenus au cours de l'année 2014	En cas d'acquisition de l'immeubles au cours de l'année 2014, cocher la case
I-1	220 BOULEVARD DE LA VILLETTE 75019 PARIS	☐
I-2		☐
I-3		☐
I-4		☐
I-5		☐
I-6		☐

• Si la société détient plus de 6 immeubles et/ou a acquis plus de 6 immeubles nouveaux, vous trouverez un état complémentaire dénommé « **2072-AN3-SD – Liste Immeubles** » sur le site www.impots.gouv.fr, ou auprès de votre service des impôts des entreprises, ou de la Direction des Grandes Entreprises le cas échéant.

IV - Identification des tiers, autres que des associés, bénéficiant gratuitement de la jouissance de tout ou partie d'un immeuble détenu par la société

	Identité du tiers bénéficiaire	N° SIRET	Adresse au 1er janvier 2014	Immeubles attribués en jouissance Immeuble n°
T1				I.....
T2				I.....
T3				I.....
T4				I.....
T5				I.....
T6				I.....

• Si plus de 6 tiers bénéficient gratuitement de la jouissance de tout ou partie d'un immeuble détenu par la société, vous trouverez un état complémentaire dénommé **« 2072-AN4-SD – Tiers jouissance gratuite »** sur le site *www.impots.gouv.fr*, ou auprès de votre service des impôts des entreprises, ou de la Direction des Grandes Entreprises le cas échéant.

SAGE Experts-comptables janvier 2015

V – Identification des associés

Associés relevant du régime des revenus fonciers

		Associé n° 1 A1	Associé n° 2 A2	Associé n° 3 A3	Associé n° 4 A4	Associé n° 5 A5
D1	Nom	BLONDEL	THOMAS	THOMAS	THOMAS	
D2	Nom marital	THOMAS BLONDEL				
D3	N° de SIRET					
D4	Prénom	ANNE MARIE	THIBAULT	ERIC	DIDIER	
D5	Date de naissance	09/11/1926	06/02/1958	26/10/1954	16/12/1956	
D6	Lieu de naissance	PARIS	ISSY LES MOULINEAUX	ISSY LES MOULINEAUX	ISSY LES MOULINEAUX	
D7	Adresse au 1er janvier 2014	67 Boulevard EXELMANS 75016	IMPASSE LES 34410	2 PLACE ROYALE 78000	33 RUE DU LOUVRE 78000	
D18	Adresse au 31 décembre 2014 en cas de changement d'adresse au cours de l'année			2 PLACE ROYALE 78000 VERSAILLES	33 AVENUE DU GRAND SIECLE 78000 VERSAILLES	
D8	Nombre de parts détenues dans la société immobilière au 31 décembre 2014	0	500	500	500	
D9	Pourcentage de détention au 31 décembre 2014	24,85	25,05	25,05	25,05	
D10	Montant nominal des parts détenues au 31 décembre 2014	5	5	5	5	
D11	Acquisition(s) de parts au cours de l'année 2014	☐	☐	☐	☐	☐
D16	Date(s) des acquisitions de parts au cours de l'année 2014					
D24						
D25						
D19	Date d'entrée dans la société immobilière					
D12	Cession(s) de parts au cours de l'année 2014	☐	☐	☐	☐	☐
D17	Date(s) de la ou des cession(s) de parts au cours de l'année 2014					
D22						
D23						
D20	Date de sortie de la société immobilière					
D13	Nombre de parts cédées au cours de l'année 2014					
D14	Nombre de parts acquises au cours de l'année 2014					
D15	Associé bénéficiant de la jouissance gratuite de tout ou partie d'un immeuble détenu par la société immobilière	☐	☐	☐	☐	☐
D21	Immeuble(s) dont l'associé a la jouissance gratuite	I...	I...	I...	I...	I...
		I...	I...	I...	I...	I...
		I...	I...	I...	I...	I...
		I...	I...	I...	I...	I...
D26	Détention de titres en nue-propriété	☐	☐	☐	☐	☐
D27	Nombre de titres détenus en nue-propriété					
D28	Nom du détenteur de l'usufruit					
D29	N° de SIRET du détenteur de l'usufruit					
D30	Prénom du détenteur de l'usufruit					
D31	Date de naissance du détenteur de l'usufruit					
D32	Lieu de naissance du détenteur de l'usufruit					
D33	Adresse au 1er janvier 2014 du détenteur de l'usufruit					
D34	Adresse au 31 décembre 2014 du détenteur de l'usufruit en cas de changement d'adresse au cours de l'année					

• Si plus de 5 associés relèvent du régime des revenus fonciers, vous trouverez un état complémentaire dénommé **« 2072-AN5-SD – Liste des associés relevant du régime des revenus fonciers »** sur le site *www.impots.gouv.fr*, ou auprès de votre service des impôts des entreprises, ou de la Direction des Grandes Entreprises le cas échéant.

SAGE Experts-comptables janvier 2015

Facilitez-vous l'impôt et faites vos démarches sur internet avec le site www.impots.gouv.fr

VI - Identification des nouveaux associés : Cession de parts de la société immobilière

		Cession 1 C1	Cession 2 C2	Cession 3 C3	Cession 4 C4	Cession 5 C5	Cession 6 C6
L1	Nom du cédant						
L2	Prénom du cédant						
L3	Date de naissance du cédant						
L4	Lieu de naissance du cédant						
L5	N° SIRET du cédant						
L6	Le cédant est une holding	☐	☐	☐	☐	☐	☐
L7	Adresse du cédant au 1er janvier 2014						
L15	Adresse du cédant au 31 décembre 2014 en cas de changement d'adresse au cours de l'année 2014						
L8	Nom du cessionnaire						
L17	Prénom du cessionnaire						
L18	Date de naissance du cessionnaire						
L19	Lieu de naissance du cessionnaire						
L9	N° SIRET du cessionnaire						
L10	le cessionnaire est une holding	☐	☐	☐	☐	☐	☐
L11	Adresse du cessionnaire au 1er janvier 2014						
L16	Adresse du cessionnaire au 31 décembre 2014 en cas de changement d'adresse au cours de l'année 2014						
L12	Dates des cessions de parts de la société immobilière						
L21							
L22							
L13	Nombre de parts cédées au cours de l'année 2014						
L14	Cédant bénéficiant de la jouissance gratuite de tout ou partie d'un immeuble détenu par la société immobilière	☐	☐	☐	☐	☐	☐
L20	Cessionnaire bénéficiant de la jouissance gratuite de tout ou partie d'un immeuble détenu par la société immobilière	☐	☐	☐	☐	☐	☐

• Si plus de 6 cessions différentes de parts sont intervenues en 2014, vous trouverez un état complémentaire dénommé **« 2072-AN6-SD – Cession de parts de la société immobilière »** sur le site *www.impots.gouv.fr*, ou auprès de votre service des impôts des entreprises, ou de la Direction des Grandes Entreprises le cas échéant.

SAGE Experts-comptables janvier 2015

Facilitez-vous l'impôt et faites vos démarches sur internet avec le site www.impots.gouv.fr

REVENUS AU TITRE DE L'ANNÉE 2014	IMMEUBLE	2072-S-AN1

Immeuble n° 1 : 1/1 (1)

Adresse de l'immeuble, des immeubles ou du groupe d'immeubles	220 BOULEVARD DE LA VILLETTE 75019 PARIS								Nombre de locaux	2	
Déduction spécifique demandée au titre de cet immeuble	Besson ancien 26 %	☐	Scellier ZRR 26 %	☐	Scellier « intermédiaire » 30 %	☐	Conventionnement ANAH (Borloo ancien) secteur intermédiaire 30 %	☐			
	Carrières et gisements minéraux productifs de revenus 40 %	☐	Conventionnement ANAH (Borloo ancien) secteur social ou très social 45 %	☐	Conventionnement ANAH (Borloo ancien) secteur social ou très social *(conventions conclues à compter du 28 mars 2009)* 60 %	☐	Conventionnement ANAH (Borloo ancien) locations déléguées secteur social ou très social *(conventions conclues à compter du 28 mars 2009)* 70 %	☐			
Nature de l'immeuble	Urbain ☒		Rural ☐		Immeuble de rapport ☐		Bâti ☐		Non bâti ☐		
	Appartement ☐		Maison ☐		Parking ☐		Autres ☐ (précisez).....				

	RECETTES	Montant en €
1	Montant brut des fermages ou des loyers encaissés ❶	617 960
2	Dépenses par nature déductibles incombant normalement à la société immobilière et mises par convention à la charge des locataires ❷	24 144
3	Recettes brutes diverses. Subventions ANAH, indemnités d'assurance ❸	
4	Recettes qu'aurait pu produire la location des propriétés qui ne sont pas affectées à l'habitation dont la société se réserve la jouissance ou qu'elle met gratuitement à la disposition des associés ou des tiers.	
5	**TOTAL DES RECETTES** (lignes 1+2+3+4)	642 104
	DÉDUCTIONS, FRAIS ET CHARGES	
6	Frais d'administration et de gestion ❹	36 468
7	Autres frais de gestion non déductibles pour leur montant réel (montant forfaitaire fixé à 20 € par local) ❺	40
8	Primes d'assurance ❻	13 000
9	Dépenses de réparation, d'entretien et d'amélioration ❼	1 264
10	Dépenses spécifiques relatives aux propriétés rurales ❽	
11	Charges récupérables non récupérées au départ du locataire ❾	
12	Indemnités d'éviction, frais de relogement ⓱	
13	Impositions (y compris la CRL payée au titre de l'année considérée) ❿	24 413
14	Provisions pour charges de copropriété payées au titre de l'année considérée ⓫	9 595
15	Régularisation des provisions pour charges de copropriété déduites au titre de l'année antérieure par les copropriétaires bailleurs ⓬	8 721
16	**TOTAL DES DÉDUCTIONS, FRAIS ET CHARGES** (lignes 6+7+8+9+10+11+12+13+14-15)	76 059
17	Montant de la déduction spécifique ⓭	
18	Intérêts des emprunts contractés pour l'acquisition, la reconstruction, l'agrandissement, la réparation, l'amélioration ou la conservation des immeubles ⓮	
19	**REVENU (+) OU DÉFICIT (–) DE L'IMMEUBLE** (lignes 5-16-17-18)	566 045
20	Réintégration du supplément de déduction ⓯	
21	Rémunérations et avantages en nature attribués aux associés ⓰	
22	Revenus ou déficits relatifs aux parts détenues dans d'autres sociétés immobilières non passibles de l'impôt sur les sociétés	
23	**REVENU NET (+) OU DÉFICIT (–) À RÉPARTIR ENTRE LES ASSOCIÉS** (lignes 19+20-21+22)	566 045

• Vous devez remplir un état complémentaire par immeuble. Si vous avez plus de 2 immeubles, vous trouverez un état complémentaire dénommé « **2072-S-AN 1 – Immeuble** » sur le site *www.impots.gouv.fr*, ou auprès de votre service des impôts des entreprises, ou de la Direction des Grandes Entreprises le cas échéant.

(1) S'il est nécessaire d'utiliser des annexes supplémentaires, il convient de numéroter chacune d'entre elles en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total d'annexes souscrites en bas à droite de cette même case.

SAGE Experts-comptables janvier 2015

IDENTIFICATION DES LOCATAIRES DE L'IMMEUBLE N°I- 1 :
CONCERNE LES IMMEUBLES AU TITRE DESQUELS EST PRATIQUÉE UNE DÉDUCTION SPÉCIFIQUE

NOMS ET PRÉNOMS DES LOCATAIRES AU 1er JANVIER DE L'ANNÉE 2014 :

	NOM	Prénom	Localisation dans l'immeuble
LOC1	LA	PLATEFORME DU BATIMENT	
LOC2	BURET	DAVID	
LOC3			
LOC4			
LOC5			
LOC6			
LOC7			
LOC8			
LOC9			
LOC10			
LOC11			
LOC12			
LOC13			
LOC14			

NOMS ET PRÉNOMS DES LOCATAIRES APRÈS LE 1er JANVIER DE L'ANNÉE EN CAS DE CHANGEMENT AU COURS DE L'ANNÉE 2014 :

	NOM	Prénom	Localisation dans l'immeuble
NLOC1			
NLOC2			
NLOC3			
NLOC4			
NLOC5			
NLOC6			
NLOC7			
NLOC8			
NLOC9			
NLOC10			
NLOC11			
NLOC12			
NLOC13			
NLOC14			

• Vous devez remplir un état complémentaire par immeuble. Si vous avez plus de 14 locataires au 1er janvier de l'année ou plus de 14 nouveaux locataires après le 1er janvier de l'année, vous trouverez un état complémentaire dénommé « **2072-S-AN 1 – Immeuble** » sur le site *www.impots.gouv.fr* ou auprès de votre service des impôts des entreprises, ou de la DGE le cas échéant.

SAGE Experts-comptables janvier 2015

FACILITEZ-VOUS L'IMPÔT ET FAITES VOS DÉMARCHES SUR INTERNET AVEC LE SITE www.impots.gouv.fr

REVENUS AU TITRE DE L'ANNÉE 2014	ASSOCIÉ RELEVANT DU RÉGIME DES REVENUS FONCIERS(1)	2072-S-AN2-SD

ASSOCIÉ n° 1.

1/4 (2)

D1	Nom	BLONDEL			
D2	Nom marital	THOMAS BLONDEL			
D3	N° SIRET				
D4	Prénom	ANNE MARIE			
D5	Date de naissance	09/11/1926			
D6	Lieu de naissance	PARIS			
D7	Adresse au 1er janvier de l'année 2014	67 Boulevard EXELMANS 75016 PARIS			
D18	Adresse au 31 décembre 2014 en cas de changement d'adresse au cours de l'année 2014				
	En cas de démembrement de propriété des titres	Détention des titres en nue-propriété ☐	Détention de l'usufruit des titres ☐		
SOC1	Nom de la société immobilière	MICHEL THOMAS S.C.I.			
	N° de SIRET de la société immobilière	37879899500031			
SOC19	Nombre de parts détenues dans la société immobilière au 1er janvier 2014	0			
D8	Nombre de parts détenues dans la société immobilière au 31 décembre 2014	0			
D9	Pourcentage de détention au 31 décembre 2014	24,85			
D10	Montant nominal des parts au 31 décembre 2014	5,00			
D11	Acquisition(s) de parts de la société immobilière au cours de l'année 2014	☐			
D12	Cession(s) de parts de la société immobilière au cours de l'année 2014	☐			
D15	Jouissance gratuite de tout ou partie d'un immeuble détenu par la société immobilière	☐			
D21	Identification de ou des immeuble(s) en jouissance gratuite : Immeuble	I ...	I ...	I ...	I ...

IMPOSITION DE CES REVENUS DANS LA CATÉGORIE DES REVENUS FONCIERS

		TOTAL POUR L'ENSEMBLE DES IMMEUBLES(4)
A	Quote-part des revenus bruts [(lignes 5+20–21+22 des imprimés 2072-S-AN 1 et 2072-S-AN 1-K)* quote-part détenue dans la société immobilière] *Montant à reporter ligne 111 de la déclaration n° 2044 (3)*	159 563
B	Quote-part des frais et charges déductibles [(ligne 16 des imprimés 2072-S-AN 1 et 2072-S-AN 1-K)* quote-part détenue dans la société immobilière] *Montant à reporter ligne 112 de la déclaration n° 2044 (3)*	18 901
C	Quote-part des intérêts d'emprunt [(ligne 18 des imprimés 2072-S-AN 1 et 2072-S-AN 1-K)* quote-part détenue dans la société immobilière] *Montant à reporter ligne 113 de la déclaration n° 2044 (3)*	
D	Quote-part des déductions spécifiques [(ligne 17 des imprimés 2072-S-AN 1 et 2072-S-AN 1-K)* quote-part détenue dans la société immobilière] *Montant à reporter ligne 112 de la déclaration n° 2044 (3)*	
F	Quote-part du revenu net ou déficit (A – B – C – D) *Montant à reporter ligne 114 de la déclaration n° 2044 (3)*	140 662

(1) Cette annexe doit être remplie aussi bien pour un associé détenant des titres en pleine propriété ou en nue-propriété percevant des revenus ou des gains, que pour l'usufruitier.

(2) S'il est nécessaire d'utiliser des annexes supplémentaires, il convient de numéroter chacune d'entre elles en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total d'annexes souscrites en bas à droite de cette même case.

(3) Si la société immobilière a opté pour des déductions spécifiques au titre de « Scellier ZRR u et/ou du « Scellier "intermédiaire"», le report doit se faire sur la déclaration n° 2044-SPE et non n° 2044.

(4) Si vous avez plusieurs annexes pour un même associé ou un même usufruitier, ne portez le total général qu'à la dernière annexe.

SAGE Experts-comptables janvier 2015

Autres renseignements :

Renseignements relatifs aux produits financiers et plus ou moins values réalisées par la société immobilière

R1	Montant de la ou des cessions réalisées (cession de parts ou cession d'immeubles) par la société immobilière en €						
R2	Méthode de calcul des parts cédées par la société immobilière dans une autre société						
R3	Quote-part du montant de la moins-value réalisée par la société immobilière en €						
R4	Quote-part du montant de la plus-value de cession réalisée par la société immobilière en €						
R5	**Pour l'associé Professionnel :** Plus value réalisée par la société immobilière, distribuée aux associés et imposable : • à long terme	☐	☐	☐	☐	☐	☐
R6	• à court terme	☐	☐	☐	☐	☐	☐
R7	Dates de la ou des cessions réalisées par la société immobilière						

● Vous devez remplir un état complémentaire par associé. Si vous avez plus de 6 cessions réalisées par la société immobilière, vous trouverez un état complémentaire dénommé « **2072-S-AN 2 – Associé relevant du régime des revenus fonciers** » sur le site *www.impots.gouv.fr*, ou auprès de votre service des impôts des entreprises, ou de la DGE le cas échéant.

Autres revenus perçus par l'associé

R8	Quote-part du montant des produits financiers revenant à cet associé en €	720
R9	Montant des rémunérations et avantages en nature attribués à cet associé	
R10	Intérêts des comptes courants d'associés perçus	

Renseignements relatifs aux plus ou moins values réalisées par l'associé au titre de la cession de parts de la société immobilière

L13	L12	L8	L9	L11 ou L16 le cas échéant
Nombre de parts cédées	Dates des cessions de parts	Identité du cessionnaire	SIRET	Adresse du cessionnaire

● Vous devez remplir un état complémentaire par associé. Si vous avez plus de 13 cessions réalisées par l'associé, vous trouverez un état complémentaire dénommé « **2072-S-AN 2 – Associé relevant du régime des revenus fonciers** » sur le site *www.impots.gouv.fr*, ou auprès de votre service des impôts des entreprises, ou de la DGE le cas échéant.

SAGE Experts-comptables janvier 2015

REVENUS AU TITRE DE L'ANNÉE 2014	ASSOCIÉ RELEVANT DU RÉGIME DES REVENUS FONCIERS(1)	2072-S-AN2-SD

ASSOCIÉ n° 2. (2) 2/4

D1	Nom	THOMAS			
D2	Nom marital				
D3	N° SIRET				
D4	Prénom	THIBAULT			
D5	Date de naissance	06/02/1958			
D6	Lieu de naissance	ISSY LES MOULINEAUX			
D7	Adresse au 1er janvier de l'année 2014	9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN 34410 SERIGNAN			
D18	Adresse au 31 décembre 2014 en cas de changement d'adresse au cours de l'année 2014				
	En cas de démembrement de propriété des titres	Détention des titres en nue-propriété ☐	Détention de l'usufruit des titres ☐		
SOC1	Nom de la société immobilière	MICHEL THOMAS S.C.I.			
	N° de SIRET de la société immobilière	37879899500031			
SOC19	Nombre de parts détenues dans la société immobilière au 1er janvier 2014	500			
D8	Nombre de parts détenues dans la société immobilière au 31 décembre 2014	500			
D9	Pourcentage de détention au 31 décembre 2014	25,05			
D10	Montant nominal des parts au 31 décembre 2014	5,00			
D11	Acquisition(s) de parts de la société immobilière au cours de l'année 2014	☐			
D12	Cession(s) de parts de la société immobilière au cours de l'année 2014	☐			
D15	Jouissance gratuite de tout ou partie d'un immeuble détenu par la société immobilière	☐			
D21	Identification de ou des immeuble(s) en jouissance gratuite : Immeuble	I ...	I ...	I ...	I ...

IMPOSITION DE CES REVENUS DANS LA CATÉGORIE DES REVENUS FONCIERS

		TOTAL POUR L'ENSEMBLE DES IMMEUBLES(4)
A	Quote-part des revenus bruts [(lignes 5+20–21+22 des imprimés 2072-S-AN 1 et 2072-S-AN 1-K)* quote-part détenue dans la société immobilière] *Montant à reporter ligne 111 de la déclaration n° 2044 (3)*	160 847
B	Quote-part des frais et charges déductibles [(ligne 16 des imprimés 2072-S-AN 1 et 2072-S-AN 1-K)* quote-part détenue dans la société immobilière] *Montant à reporter ligne 112 de la déclaration n° 2044 (3)*	19 053
C	Quote-part des intérêts d'emprunt [(ligne 18 des imprimés 2072-S-AN 1 et 2072-S-AN 1-K)* quote-part détenue dans la société immobilière] *Montant à reporter ligne 113 de la déclaration n° 2044 (3)*	
D	Quote-part des déductions spécifiques [(ligne 17 des imprimés 2072-S-AN 1 et 2072-S-AN 1-K)* quote-part détenue dans la société immobilière] *Montant à reporter ligne 112 de la déclaration n° 2044 (3)*	
F	Quote-part du revenu net ou déficit (A – B – C – D) *Montant à reporter ligne 114 de la déclaration n° 2044 (3)*	141 794

(1) Cette annexe doit être remplie aussi bien pour un associé détenant des titres en pleine propriété ou en nue-propriété percevant des revenus ou des gains, que pour l'usufruitier.

(2) S'il est nécessaire d'utiliser des annexes supplémentaires, il convient de numéroter chacune d'entre elles en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total d'annexes souscrites en bas à droite de cette même case.

(3) Si la société immobilière a opté pour des déductions spécifiques au titre de « Scellier ZRR u et/ou du « Scellier "intermédiaire"», le report doit se faire sur la déclaration n° 2044-SPE et non n° 2044.

(4) Si vous avez plusieurs annexes pour un même associé ou un même usufruitier, ne portez le total général qu'à la dernière annexe.

SAGE Experts-comptables janvier 2015

Autres renseignements :

Renseignements relatifs aux produits financiers et plus ou moins values réalisées par la société immobilière

R1	Montant de la ou des cessions réalisées (cession de parts ou cession d'immeubles) par la société immobilière en €						
R2	Méthode de calcul des parts cédées par la société immobilière dans une autre société						
R3	Quote-part du montant de la moins-value réalisée par la société immobilière en €						
R4	Quote-part du montant de la plus-value de cession réalisée par la société immobilière en €						
R5	**Pour l'associé Professionnel :** Plus value réalisée par la société immobilière, distribuée aux associés et imposable : • à long terme	☐	☐	☐	☐	☐	☐
R6	• à court terme	☐	☐	☐	☐	☐	☐
R7	Dates de la ou des cessions réalisées par la société immobilière						

● Vous devez remplir un état complémentaire par associé. Si vous avez plus de 6 cessions réalisées par la société immobilière, vous trouverez un état complémentaire dénommé « **2072-S-AN 2 – Associé relevant du régime des revenus fonciers** » sur le site *www.impots.gouv.fr*, ou auprès de votre service des impôts des entreprises, ou de la DGE le cas échéant.

Autres revenus perçus par l'associé

R8	Quote-part du montant des produits financiers revenant à cet associé en €	726
R9	Montant des rémunérations et avantages en nature attribués à cet associé	
R10	Intérêts des comptes courants d'associés perçus	

Renseignements relatifs aux plus ou moins values réalisées par l'associé au titre de la cession de parts de la société immobilière

L13	L12	L8	L9	L11 ou L16 le cas échéant
Nombre de parts cédées	Dates des cessions de parts	Identité du cessionnaire	SIRET	Adresse du cessionnaire

● Vous devez remplir un état complémentaire par associé. Si vous avez plus de 13 cessions réalisées par l'associé, vous trouverez un état complémentaire dénommé « **2072-S-AN 2 – Associé relevant du régime des revenus fonciers** » sur le site *www.impots.gouv.fr*, ou auprès de votre service des impôts des entreprises, ou de la DGE le cas échéant.

SAGE Experts-comptables janvier 2015

REVENUS AU TITRE DE L'ANNÉE 2014	ASSOCIE RELEVANT DU RÉGIME DES REVENUS FONCIERS (1)	2072-S-AN2-SD

(2) 3/4

ASSOCIE n°..3.

D1	Nom	THOMAS			
D2	Nom marital				
D3	N° SIRET				
D4	Prénom	ERIC			
D5	Date de naissance	26/10/1954			
D6	Lieu de naissance	ISSY LES MOULINEAUX			
D7	Adresse au 1er janvier 2014	2 PLACE ROYALE 78000 VERSAILLES			
D18	Adresse au 31 décembre 2014 en cas de changement d'adresse au cours de l'année 2014	2 PLACE ROYALE RESIDENCE GRAND SIECLE 78000 VERSAILLES			
	En cas de démembrement de propriété des titres	Détention des titres en nue-propriété ☐	Détention de l'usufruit des titres ☐		
SOC1	Nom de la société immobilière	MICHEL THOMAS S.C.I.			
	N° de SIRET de la société immobilière	37879899500031			
SOC 19	Nombre de parts détenues dans la société immobilière au 1er janvier 2014	500			
D8	Nombre de parts détenues dans la société immobilière au 31 décembre 2014	500			
D9	Pourcentage de détention au 31 décembre 2014	25,05			
D10	Montant nominal des parts au 31 décembre 2014	5,00			
D11	Acquisition(s) de parts de la société immobilière au cours de l'année 2014	☐			
D12	Cession(s) de parts de la société immobilière au cours de l'année 2014	☐			
D15	Jouissance gratuite de tout ou partie d'un immeuble détenu par la société immobilière	☐			
D21	Identification de ou des immeuble(s) en jouissance gratuite : Immeuble	I…	I…	I…	I…

IMPOSITION DE CES REVENUS DANS LA CATÉGORIE DES REVENUS FONCIERS

		TOTAL POUR L'ENSEMBLE DES IMMEUBLES(4)
A	Quote-part des revenus bruts [(lignes 5+ 20-21+22 des imprimés 2072-S-AN 1 et 2072-S-AN1-K))*quote-part détenue dans la société immobilière] *Montant à reporter ligne 111 de la déclaration n°2044(3)*	160 847
B	Quote-part des frais et charges déductibles [(ligne 16 des imprimés 2072-S-AN 1 et 2072-S-AN1-K))*quote-part détenue dans la société immobilière] *Montant à reporter ligne 112 de la déclaration n°2044(3)*	19 053
C	Quote-part des intérêts d'emprunt [(ligne 18 des imprimés 2072-S-AN 1 et 2072-S-AN1-K))*quote-part détenue dans la société immobilière] *Montant à reporter ligne 113 de la déclaration n°2044(3)*	
D	Quote-part des déductions spécifiques [(ligne 17 des imprimés 2072-S-AN 1 et 2072-S-AN1-K))*quote-part détenue dans la société immobilière] *Montant à reporter ligne 112 de la déclaration n°2044(3)*	
F	Quote-part du revenu net ou déficit (A – B – C – D) *Montant à reporter ligne 114 de la déclaration n°2044(3)*	141 794

(1) Cette annexe doit être remplie aussi bien pour un associé détenant des titres en pleine propriété ou en nue-propriété percevant des revenus ou des gains, que pour l'usufruitier

(2) S'il est nécessaire d'utiliser des annexes supplémentaires, il convient de numéroter chacune d'entre elles en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total d'annexes souscrites en bas à droite de cette même case.

(3) Si la société immobilière a opté pour des déductions spécifiques au titre de « Scellier ZRR » et/ou du « Scellier « intermédiaire » », le report doit se faire sur la déclaration n°2044-SPE et non n°2044.

(4) Si vous avez plusieurs annexes pour un même associé ou un même usufruitier, ne portez le total général qu'à la dernière annexe.

SAGE Experts-comptables janvier 2015

Autres renseignements :

Renseignements relatifs aux produits financiers et plus ou moins values réalisées par la société immobilière

R1	Montant de la ou des cessions réalisées (cession de parts ou cession d'immeubles) par la société immobilière en €						
R2	Méthode de calcul des parts cédées par la société immobilière dans une autre société						
R3	Quote-part du montant de la moins-value réalisée par la société immobilière en €						
R4	Quote-part du montant de la plus-value de cession réalisée par la société immobilière en €						
R5	**Pour l'associé Professionnel :** Plus value réalisée par la société immobilière, distribuée aux associés et imposable : • à long terme	☐	☐	☐	☐	☐	☐
R6	• à court terme	☐	☐	☐	☐	☐	☐
R7	Dates de la ou des cessions réalisées par la société immobilière						

Autres revenus perçus par l'associé

R8	Quote-part du montant des produits financiers revenant à cet associé en €	726
R9	Montant des rémunérations et avantages en nature attribués à cet associé	
R10	Intérêts des comptes courants d'associés perçus	

Renseignements relatifs aux plus ou moins values réalisées par l'associé au titre de la cession de parts de la société immobilière

L13	L12	L8	L9	L11 ou L16 le cas échéant
Nombre de parts cédées	Dates des cessions de parts	Identité du cessionnaire	SIRET	Adresse du cessionnaire

SAGE Experts-comptables janvier 2015

REVENUS AU TITRE DE L'ANNÉE 2014	ASSOCIE RELEVANT DU RÉGIME DES REVENUS FONCIERS (1)	2072-S-AN2-SD

ASSOCIE n°..4. 4/4 (2)

D1	Nom	THOMAS			
D2	Nom marital				
D3	N° SIRET				
D4	Prénom	DIDIER			
D5	Date de naissance	16/12/1956			
D6	Lieu de naissance	ISSY LES MOULINEAUX			
D7	Adresse au 1er janvier 2014	33 RUE DU LOUVRE 78000 VERSAILLES			
D18	Adresse au 31 décembre 2014 en cas de changement d'adresse au cours de l'année 2014	33 AVENUE DU LOUVRE 78000 VERSAILLES			
	En cas de démembrement de propriété des titres	Détention des titres en nue-propriété ☐	Détention de l'usufruit des titres ☐		
SOC1	Nom de la société immobilière	MICHEL THOMAS S.C.I.			
	N° de SIRET de la société immobilière	37879899500031			
SOC 19	Nombre de parts détenues dans la société immobilière au 1er janvier 2014	500			
D8	Nombre de parts détenues dans la société immobilière au 31 décembre 2014	500			
D9	Pourcentage de détention au 31 décembre 2014	25,05			
D10	Montant nominal des parts au 31 décembre 2014	5,00			
D11	Acquisition(s) de parts de la société immobilière au cours de l'année 2014	☐			
D12	Cession(s) de parts de la société immobilière au cours de l'année 2014	☐			
D15	Jouissance gratuite de tout ou partie d'un immeuble détenu par la société immobilière	☐			
D21	Identification de ou des immeuble(s) en jouissance gratuite : Immeuble	I…	I…	I…	I…

IMPOSITION DE CES REVENUS DANS LA CATÉGORIE DES REVENUS FONCIERS

		TOTAL POUR L'ENSEMBLE DES IMMEUBLES(4)
A	Quote-part des revenus bruts [(lignes 5+ 20-21+22 des imprimés 2072-S-AN 1 et 2072-S-AN1-K))*quote-part détenue dans la société immobilière] *Montant à reporter ligne 111 de la déclaration n°2044(3)*	160 847
B	Quote-part des frais et charges déductibles [(ligne 16 des imprimés 2072-S-AN 1 et 2072-S-AN1-K))*quote-part détenue dans la société immobilière] *Montant à reporter ligne 112 de la déclaration n°2044(3)*	19 053
C	Quote-part des intérêts d'emprunt [(ligne 18 des imprimés 2072-S-AN 1 et 2072-S-AN1-K))*quote-part détenue dans la société immobilière] *Montant à reporter ligne 113 de la déclaration n°2044(3)*	
D	Quote-part des déductions spécifiques [(ligne 17 des imprimés 2072-S-AN 1 et 2072-S-AN1-K))*quote-part détenue dans la société immobilière] *Montant à reporter ligne 112 de la déclaration n°2044(3)*	
F	Quote-part du revenu net ou déficit (A – B – C – D) *Montant à reporter ligne 114 de la déclaration n°2044(3)*	141 794

(1) Cette annexe doit être remplie aussi bien pour un associé détenant des titres en pleine propriété ou en nue-propriété percevant des revenus ou des gains, que pour l'usufruitier

(2) S'il est nécessaire d'utiliser des annexes supplémentaires, il convient de numéroter chacune d'entre elles en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total d'annexes souscrites en bas à droite de cette même case.

(3) Si la société immobilière a opté pour des déductions spécifiques au titre de « Scellier ZRR » et/ou du « Scellier « intermédiaire » », le report doit se faire sur la déclaration n°2044-SPE et non n°2044.

(4) Si vous avez plusieurs annexes pour un même associé ou un même usufruitier, ne portez le total général qu'à la dernière annexe.

SAGE Experts-comptables janvier 2015

Autres renseignements :

Renseignements relatifs aux produits financiers et plus ou moins values réalisées par la société immobilière

R1	Montant de la ou des cessions réalisées (cession de parts ou cession d'immeubles) par la société immobilière en €						
R2	Méthode de calcul des parts cédées par la société immobilière dans une autre société						
R3	Quote-part du montant de la moins-value réalisée par la société immobilière en €						
R4	Quote-part du montant de la plus-value de cession réalisée par la société immobilière en €						
R5	**Pour l'associé Professionnel :** Plus value réalisée par la société immobilière, distribuée aux associés et imposable : • à long terme	☐	☐	☐	☐	☐	☐
R6	• à court terme	☐	☐	☐	☐	☐	☐
R7	Dates de la ou des cessions réalisées par la société immobilière						

Autres revenus perçus par l'associé

R8	Quote-part du montant des produits financiers revenant à cet associé en €	726
R9	Montant des rémunérations et avantages en nature attribués à cet associé	
R10	Intérêts des comptes courants d'associés perçus	

Renseignements relatifs aux plus ou moins values réalisées par l'associé au titre de la cession de parts de la société immobilière

L13	L12	L8	L9	L11 ou L16 le cas échéant
Nombre de parts cédées	Dates des cessions de parts	Identité du cessionnaire	SIRET	Adresse du cessionnaire

SAGE Experts-comptables janvier 2015